

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

B.P.: 3243, Addis Abéba, Ethiopie, Tél.:(251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LA  
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

NEW YORK, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2015

**ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,  
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UA**

ALLOCUTION DE L'AMBASSADEUR SMAÏL CHERGUI,  
COMMISSAIRE À LA PAIX ET À LA SÉCURITÉ DE L'UA

**Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,  
Monsieur le représentant du Gouvernement de la République  
centrafricaine,  
Mesdames et Messieurs,**

Au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Docteur Nkosazana Dlamini Zuma, et en mon nom propre, je voudrais remercier le Secrétaire général des Nations unies, Monsieur Ban Ki-moon, pour avoir bien voulu organiser cette réunion. L'Union africaine est reconnaissante à tous les pays et organisations ici représentés, pour leur engagement continu en appui au processus de transition en République centrafricaine. Les incidents survenus ces derniers jours à Bangui démontrent, s'il en était besoin, la nécessité de cet accompagnement international, pour préserver les acquis enregistrés et assurer l'aboutissement de la transition.

**Mesdames et Messieurs**

Presque trois années se sont écoulées depuis la signature, le 11 janvier 2013, de l'*Accord de Libreville sur la résolution de la crise politico-sécuritaire* en République centrafricaine. Ces trois années ont été des plus difficiles pour le peuple centrafricain, qui n'aspire qu'à vivre en paix.

Le Gouvernement de Transition dirigé par Madame Catherine Samba-Panza s'est résolument attelé à la recherche de la paix. De ce point de vue, la signature, le 23 juillet 2014, à Brazzaville, de l'*Accord de cessation des hostilités avec les Groupes armés* a constitué un jalon important. Cet Accord a, en effet, permis le déroulement des consultations populaires dans les différentes préfectures du pays, débouchant sur la tenue du *Forum de réconciliation de Bangui*, du 4 au 11 mars 2015.

De l'avis de tous, le Forum a été un succès. Il a ouvert la voie à la tenue des élections et au parachèvement de la transition avant le 30 décembre 2015. Aucun effort ne doit être ménagé pour respecter le calendrier électoral. Il s'agit, ce faisant, de répondre non seulement à l'attente du peuple centrafricain, mais également de signaler aux auteurs de troubles que nous sommes résolus à ne pas laisser la transition être l'otage de leurs agissements.

Malgré les défis d'ordre pratique rencontrés, comme le difficile accès à certaines préfectures à l'intérieur du pays en cette période de saison des pluies, et d'évidentes contraintes financières, le Gouvernement mène avec succès les activités liées à l'organisation des élections. Je relève avec satisfaction que l'enregistrement des électeurs connaît un véritable engouement de la part de la population centrafricaine. A la date du 21 septembre 2015, près d'un million cinq cent mille Centrafricains s'étaient déjà inscrits sur la liste électorale, sur un chiffre prévisionnel d'un peu plus de deux millions. Cela veut dire que près de 70% des Centrafricains en âge de voter ont marqué leur désir de participer aux différents scrutins à venir. Les Centrafricains réfugiés dans les pays voisins expriment également leur volonté de participer activement au referendum et aux élections législatives et présidentielle.

Je saisis cette occasion pour appeler les responsables des partis politiques centrafricains à s'inscrire dans cette dynamique. Il s'agit, pour eux, dans une démarche responsable et patriotique, de faire du referendum constitutionnel, des élections législatives et du scrutin présidentiel un moment d'espoir pour le peuple centrafricain et un nouveau point de départ pour la reconstruction politique, économique et sociale de la République centrafricaine.

L'Union africaine est consciente des défis majeurs qui se dressent encore devant nous, dont le plus important est l'organisation des opérations électorales, qui, elle-même, dépend des moyens

financiers dont dispose la RCA. La réunion de ce jour pourrait nous aider à combler le déficit budgétaire relatif à l'organisation des élections, qui s'élève à ce jour à un peu moins de 4 millions de dollars.

Au-delà du financement des élections, nous devons envoyer un message clair aux auteurs de troubles, qui se sont encore manifestés ces derniers jours, quand à notre détermination à les tenir comptables de leurs agissements et à faire prendre les sanctions qu'appelle la situation

La Centrafrique doit sortir du plus vite de cette période de transition qui n'offre pas beaucoup de perspectives pour l'adoption de politiques à long terme. Les défis du Gouvernement qui sera issue des élections sont nombreux. Je voudrais en citer quelques-uns:

- le financement du programme national de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement, dont la mise en œuvre réussie est essentielle pour assurer la restauration durable de la paix; et
- la réforme du secteur de la sécurité, dont la réussite représente un enjeu de taille pour le nouveau Gouvernement. Comme tout le monde le sait, l'Armée centrafricaine a toujours été au centre de l'instabilité que le pays a connue.

Sur ce dernier point, je voudrais insister sur la nécessité d'une réforme en profondeur. L'appartenance religieuse a fait l'objet de revendications dans le traitement de la crise centrafricaine, et les autorités devront tenir compte de ce désir d'inclure dans les services de sécurité toutes les composantes de la nation.

La consolidation de la paix ne doit pas sacrifier le désir de justice des populations. A cet égard, la lutte contre l'impunité devra être un acte majeur de la politique du nouveau Gouvernement. C'est pourquoi je

salue l'adoption de la loi sur la mise en place de la Cour pénale spéciale appelée à juger les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, ainsi que le crime de génocide en Centrafrique pendant la période de crise. Plus globalement, le respect des droits de l'homme et la protection de la femme et de l'enfant constituent des questions auxquelles le nouveau Gouvernement devra accorder une attention soutenue.

**Mesdames et Messieurs,**

L'enjeu futur du nouvel Etat que nous voulons aider à construire en République centrafricaine se résume en la bonne gouvernance dans la conduite des affaires publiques. Le peuple centrafricain doit pouvoir vivre en paix et bénéficier du fruit de son labeur. En somme, la sortie de crise doit être durable, et la Centrafrique ouvrir un nouveau chapitre dans son histoire. Tel est l'enjeu du processus en cours en République centrafricaine. Notre rencontre d'aujourd'hui doit nous rapprocher tous de l'objectif fixé et donner corps à l'espérance du peuple centrafricaine et à son aspiration légitime des Centrafricains à la paix, à la sécurité, à la réconciliation et au développement.

Je vous remercie.